



HAL
open science

L'intrusion de l'architecture "Belle Époque" sur la scène patrimoniale égyptienne (1989-2011) :

Mercedes Volait

► To cite this version:

Mercedes Volait. L'intrusion de l'architecture "Belle Époque" sur la scène patrimoniale égyptienne (1989-2011) : complémentarité des mécanismes et diversité des enjeux. Patrimoine et architecture : République et Canton de Genève, 2015, Matériel / immatériel. 40 ans de patrimoine (1970-2010), n° 21-22, pp.50-63. halshs-01312327

HAL Id: halshs-01312327

<https://shs.hal.science/halshs-01312327>

Submitted on 5 May 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Mercedes Volait, directeur de recherche au CNRS, InVisu (CNRS/INHA)

L'intrusion de l'architecture «Belle Époque» sur la scène patrimoniale égyptienne (1989-2011) : complémentarité des mécanismes et diversité des enjeux

La reconnaissance patrimoniale de l'architecture dite « Belle Époque » en Égypte constitue un chapitre, sans doute marginal, mais néanmoins bien vivant, des relations complexes que la nation entretient avec son passé, ou plus exactement avec les strates successives qui ont fait son histoire ancienne, moderne et contemporaine. Expression par excellence d'une société qui n'est plus puisque la désignation renvoie au sens large à l'époque khédiviale et monarchique, et longtemps dédaignée par l'institution patrimoniale comme par l'intelligentsia, l'architecture dite Belle Époque n'a jamais été aussi présente en Égypte que durant la première décennie du XXI^e siècle, ainsi qu'en témoigne un faisceau d'initiatives à son endroit. Cette « invention », somme toute assez fulgurante, constitue ainsi un magnifique terrain, au sens anthropologique du terme, pour analyser l'inclusion de nouveaux objets dans le spectre patrimonial égyptien, et en l'occurrence de composantes *a priori* « dissonantes »¹, puisque le terme de « Belle Époque » renvoie spontanément, dans la perception de l'observateur postcolonial au vu du contexte historique concerné, à la question de l'architecture coloniale et du legs de la colonisation.

Vue du prisme égyptien, la question se pose en des termes assez différents. La théorie postcoloniale elle-même a été explicitement critiquée pour son incapacité à rendre compte de la multiplicité des enjeux dans lesquels la reconnaissance de l'architecture Belle Époque s'insère. C'est la conclusion à laquelle est parvenue l'anthropologue Saphinaz-Amal Naguib, en s'intéressant aux fortunes fluctuantes du palais khédivial de Gazîra et aux points de vue qui se sont exprimés au sujet de sa destinée. Érigé au Caire en 1863-1868 sur les plans d'un architecte allemand, cet édifice-phare de l'éclectisme cosmopolite, au luxe ostentatoire, est passé entre de multiples mains avant de renaître au cours des années 1980 comme palace de la chaîne américaine Marriott, à la suite de « dynamiques d'échange et de choix » qui ne sont pas réductibles à la domination coloniale, ou à son intériorisation². C'est aujourd'hui un hôtel

¹ La notion est empruntée à J.E. Tunbridge and G.J. Ashworth, *Dissonant heritage : the management of the past as a resource in conflict*, Chichester : J. Wiley 1996.

² Saphinaz-Amal Naguib, « Heritage in Movement: Rethinking Cultural Borrowings in the Mediterranean », *International Journal of Heritage Studies* 14, n° 5, Septembre 2008, p. 467-80.

plébiscité tant par le tourisme international, que par la clientèle locale qui en utilise les jardins, les cafés et les installations sportives les jours fériés.

Il est certain en revanche que l'intérêt manifesté pour ce type d'architecture est récent, et très éloigné de l'image que les spécialistes du patrimoine se font de la capitale égyptienne. Dans la plupart des esprits, Le Caire n'est digne d'attention patrimoniale que pour sa portion dite « islamique ou fatimide », ou désormais « historique ». Cette dernière est inscrite au Patrimoine mondial depuis 1979, et fait l'objet de longue date de multiples sollicitudes, et même d'une véritable transfiguration (ou défiguration, selon les points de vue) depuis le début des années 2000, lorsqu'une gigantesque campagne de restaurations a été lancée, qui en a radicalement transformé d'importants fragments et hérissé au passage les puristes, que ce soit par les méthodes parfois expéditives employées sur les chantiers de restauration, ou le parti adopté de muséification³.

Quoiqu'il en soit de ces dévoiements patrimoniaux, le phénomène examiné ici est autre. Il porte sur la façon dont un nouveau venu parvient à s'imposer sur une scène patrimoniale donnée et acquiert progressivement force d'évidence pour tous les acteurs en présence, alors que rien n'y prédisposait. La dynamique engagée confirme ce faisant la puissance du langage et du *story-telling*, voire du *branding*, dans les processus de consécration patrimoniale. Elle permet aussi, accessoirement, de soulever la question du rôle des marginalités, ou pour tout dire, de l'« extranéité » dans la fabrique patrimoniale, puisque l'invention du patrimoine « Belle Époque » en Égypte met en scène des historiens amateurs (marginalité académique), des situations d'exil intérieur ou extérieur (marginalité sociale), des personnalités à cheval entre plusieurs cultures (marginalité culturelle). L'engagement patrimonial se trouve ainsi inscrit à la fois dans une dialectique entre « distance » et « proximité », et dans des processus de légitimation sociale utilisant le vecteur patrimonial. L'hypothèse mériterait d'être testée ailleurs afin d'évaluer ce qu'elle doit intrinsèquement au contexte égyptien, ou bien à des phénomènes de plus large portée.

À travers l'invention de ce nouvel objet patrimonial, les liens de causalité entre « grand récit national » et « fabrication patrimoniale » se trouvent également revisités, puisqu'en l'espèce ce ne sont pas tant les vertus politiques et édifiantes de la « Belle Époque » qui s'avèrent en jeu, que les recompositions sociales induites par sa reconnaissance, et les valorisations foncières qui sont attendues de sa requalification. Deux questions centrales structurent la présente contribution :

³ Parmi une bibliographie croissante, Caroline Williams, « Transforming the Old: Cairo's New Medieval City », *Middle East Journal* 56, n°3, 2002, p. 457-475 ; Ahmed Sedky, *Living with Heritage in Cairo : Area Conservation in the Arab-Islamic City*, Le Caire : AUC Press, 2009.

comment s'invente la « Belle Époque » en Égypte ? Que permet-elle de repenser en matière de processus patrimoniaux ?

L'invention de la « Belle Époque »

Sans entrer dans le détail de l'ensemble des tenants et aboutissants de cette invention⁴, quelques grands traits doivent être rappelés, à commencer par les imaginaires-phares de la « Belle Époque ». L'un d'eux est « Le Caire khédivial », avec son urbanisme modelé sur la ville-Lumière - « Paris-sur-Nil » comme on l'entend souvent⁵, capitale faite d'« années glorieuses »⁶ et de palais fastueux⁷. L'Alexandrie cosmopolite et méditerranéenne chantée par le poète grec Cavafy est un autre topos de la « Belle Époque », sans oublier Héliopolis multiconfessionnelle⁸. Le goût du temps pour les têtes couronnées – surtout lorsqu'elles ont cédé la place à d'autres régimes – de même que le sensationnalisme « glamour », ne sont pas pour rien dans cette réinvention du glorieux passé récent de l'Égypte, tout comme, plus largement, le phénomène émergent de « la nostalgie coloniale ». Fin analyste de ses manifestations à Zanzibar, l'anthropologue William Bissell montre que les aspirations du temps présent en forment toujours l'horizon premier : la « nostalgie coloniale » n'appelle nullement, pas plus à Zanzibar qu'au Caire ou à Casablanca – est-il besoin de le préciser ? – à un retour à des situations de sujétion coloniale ! À Zanzibar comme ailleurs, le regret d'un temps perdu et idéalisé constitue un détour pour exprimer des désirs d'aujourd'hui, une quête d'équité, de stabilité, d'ordre, de civilité, de qualité de vie... en réaction aux expériences contemporaines de « dislocation sociale et économique »⁹.

⁴ Je me permets de renvoyer à Mercedes Volait, « Colonisation, mondialisation et patrimonialisation de l'espace bâti dans le Monde Arabe », in *Questions sur le patrimoine architectural et urbain au Liban*, Ziad AKL et Michael DAVIE (dir.), Beyrouth/Tours: ALBA/URBAMA, 1999, p. 29-50 ; Ead, « Du Caire "médiéval" à l'Égypte "Belle Époque" : l'invention patrimoniale entre ingérences et dissonances » in *États et sociétés de l'Orient arabe en quête d'avenir (1945-2005)*, Gérard Khoury et Nadine Méouchy (dir.), Paris: Geuthner, 2007, p. 169-184 ; Ead, « La requalification d'un ensemble urbain créé au XX^e siècle, Héliopolis (1905-2005) », in *Conquérir et reconquérir la ville*, Ziad Akl et Nabil Beyhum (dir.), Beyrouth: ALBA/IFPO, 2009, p. 21-37 ; Ead, « La « Belle Époque » : registres, rhétoriques et ressorts d'une invention patrimoniale », in *Égypte-Monde arabe*, n° 5-6, 2009, p. 35-67.

⁵ Cynthia Minty, *Paris Along the Nile, Architecture in Cairo from the Belle Époque*, Le Caire : AUC Press, 1999, réédité en 2003.

⁶ Samir W, Raafat, *Cairo, the glory years : who built what, when, why and for whom*, Alexandrie : Harpocrates 2003.

⁷ Shirley Johnston, *Egyptian Palaces and Villas (1808-1960)*, New York: H.N. Abrams, 2006.

⁸ *Mémoires héliopolitaines*, avec des textes de Robert Solé, May Telmessani et Mercedes Volait, Le Caire : Al-Ahram, 2005.

⁹ William Cunningham Bissell, « Engaging colonial nostalgia », *Cultural anthropology*, 2005, 20, n° 2, p. 215-248.

Il faut évoquer encore les ambiguïtés et approximations de cette notion de « Belle Époque », puisque celle-ci a acquis en Égypte un spectre temporel beaucoup plus long qu'ailleurs. L'expression englobe à vrai dire toute l'histoire contemporaine du pays depuis l'expédition d'Égypte (1798-1801), c'est en bref « l'Égypte d'antan » sans grand souci toujours de vraisemblance chronologique ou historique (dates et faits historiques sont souvent mélangés), à la différence du cas français où l'expression désigne très précisément la première décennie du XX^e siècle, ou du cas américain, où son équivalent, les *roaring twenties*, couvre également un bref moment, les années entre la prohibition instaurée en 1920 et la Grande dépression.

Sur cette toile de fond brossée à grands traits, il s'agit de porter attention ici plus particulièrement aux temporalités entrelacées, dans la perspective pionnière proposée par André Chastel et Jean-Pierre Babelon¹⁰, ainsi qu'aux mécanismes imbriqués des processus de reconnaissance patrimoniale en tant que cristallisation sous l'effet d'un faisceau d'initiatives *a priori* déconnectées mais qui à un moment donné se conjuguent pour donner corps à des « évidences patrimoniales ». La « Belle Époque » en Égypte relève très exactement de ce type de processus. Il est frappant de constater que la 5^{ème} ou 6^{ème} occurrence, quand on interroge aujourd'hui un moteur de recherche avec les termes « Belle Époque », renvoie d'emblée à sa version égyptienne.

Trois scansion, creusant chacune un sillon propre, rythment le tempo du phénomène. C'est d'abord le nouveau contexte juridique ouvert par la loi n° 117 de 1983 sur les Antiquités en Égypte. C'est ensuite le nouveau contexte narratif qui voit en 1989 émerger le terme même de « Belle Époque », et débiter sa naturalisation historiographique. C'est enfin le nouveau contexte médiatique marqué par la mobilisation de la presse, à partir de 1997, en faveur de l'« héritage architectural et technique de l'Égypte moderne ».

Mutations juridiques

La protection juridique des Antiquités opère en Égypte depuis 1918 sur la base de ce que les juristes ont appelé une « définition légale » du patrimoine¹¹. À la différence du système français, où l'expertise, l'institution et depuis plus récemment les associations de défense du patrimoine, ont fait évoluer le domaine patrimonial au gré de leur appréciation historique, esthétique ou administrative de tel ou tel objet soumis à leur verdict¹², le dispositif égyptien se rapproche des

¹⁰ Jean-Pierre Babelon, André Chastel, *La notion de patrimoine*, Paris: Liana Levi, 2000.

¹¹ Georges Campos, *Protection des monuments et œuvres d'art en Italie, en France et en Égypte, historique des législations italienne et française*, thèse de droit, Université de Montpellier, Lyon : Bosc frères, M. et L. Riou, 1935.

¹² Nathalie Heinich, *La fabrique du patrimoine - "De la cathédrale à la petite cuillère"*, Paris : Maison des Sciences de l'Homme, 2009.

systèmes anglais et italiens, où le patrimoine est défini *a priori*, à l'intérieur de bornes chronologiques prédéfinies pour ce qui est du cas anglais, ou de périmètres urbains prédéterminés pour ce qui est désormais du cas italien. À partir de la loi n° 215 de 1951, un objet devait être en Égypte antérieur à 1879 (fin du règne du khédivé Ismâ'îl), pour pouvoir prétendre à la protection patrimoniale, même si la loi prévoyait déjà la possibilité de déroger à cette limite temporelle pour « tout meuble ou immeuble dont le Conseil des ministres décide que l'État a un intérêt national à le conserver »¹³.

Cette définition cède la place, dans la loi de 1983, à l'idée de « barrière mobile », fixée à 100 ans (à l'instar de ce qui existait en Tunisie avant le code du patrimoine adopté en 1994¹⁴). Les objets éligibles au statut « d'antiquités » sont donc :

« tout objet, immobilier ou mobilier, qui a été le produit des différentes civilisations, ou a été la création des arts, des sciences, de la littérature ou de la religion depuis l'âge préhistorique, et durant les périodes historiques successives jusqu'aux derniers 100 ans, pourvu qu'il soit de valeur, ou ait une importance archéologique ou historique en tant qu'aspect civilisationnel parmi d'autres qui ont pris place sur le territoire égyptien, ou se trouve en relation historique avec ces civilisations, et y compris les momies de races et d'êtres humains qui leur sont contemporaines. »

D'année en année, le patrimoine peut donc s'élargir chronologiquement. L'article 2 précise en outre que :

« Tout objet immobilier ou mobilier de valeur historique, scientifique, religieuse, artistique, ou littéraire peut être considéré comme antiquité par décret du Premier ministre sur recommandation du ministère compétent pour les affaires culturelles, dès lors que l'Etat trouve un intérêt national à conserver et à préserver un tel objet »¹⁵.

Cette disposition a été utilisée entre 1983 et 2002 pour une quarantaine de bâtiments de la période contemporaine (1850-1950), et continue à l'être. Quelques exemples sont évoqués plus avant.

Réécritures historiques

La publication en 1989 de *Egypt's Belle Epoque: Cairo 1869-1952*, recueil d'historiettes rassemblées par un journaliste britannique spécialiste du Moyen-Orient contemporain, Trevor Mostyn, à l'issue de quelques années en poste au Caire, donne une borne précise au regain d'intérêt pour cette période depuis belle lurette oubliée de l'histoire récente égyptienne.

¹³ Antoine Khater, *Le régime juridique des fouilles et des antiquités en Égypte*, Le Caire : Institut français d'archéologie orientale, 1960, p. 308-316.

¹⁴ Jellal Abdelkefi, *La médina de Tunis, espace historique*, Editions du CNRS, 1989.

L'ouvrage livre un condensé de la vulgate mondaine circulant alors dans les salons cairotes à propos de l'époque khédiviale : la supposée affaire sentimentale entre le vice-roi Ismâ'îl et l'impératrice Eugénie (au mépris de toute véracité historique), les soirées qu'on imagine fastueuses à l'Opéra du Caire, les grandioses cérémonies de l'inauguration du canal de Suez, etc. Le journaliste évoque les regrets que soulève au sein de la bonne société égyptienne la disparition du paysage construit qui en constituait le cadre, et fait un parallèle entre les années 1870 et la décennie ayant suivi l'*Infitah* [politique d'ouverture économique poursuivie par Sadate à partir de 1973]¹⁶.

Le livre est très fraîchement accueilli par le milieu académique occidental, qui y voit la manifestation, déplacée, d'une « nostalgie impériale » s'étendant au Moyen-Orient, après avoir eu pour cible le Raj indien, dans la foulée de la célébration du centenaire de la naissance de Laurence d'Arabie en 1988¹⁷. En Égypte, en revanche, le succès est foudroyant, non tant par le contenu (assez pauvre) du livre, que par les nouveaux horizons qu'offre son titre. La formule, inédite, fait florès au point de rentrer bientôt, en français dans le texte, dans le vocabulaire commun d'un segment significatif et puissant de la société égyptienne : la classe moyenne et aisée en prise avec l'international, familière des langues étrangères, lectrice de la presse égyptienne d'expression anglaise ou française (*Al-Ahram Hebdo* et *Al-Ahram Weekly*, *Egypt Today*, feu *Cairo Times* et *Revue d'Égypte*, etc.), consommatrice des chaînes satellitaires et d'Internet. Le livre a connu en 2006 une nouvelle édition, avec un sous-titre significativement modifié¹⁸.

On peut gloser sur une périodisation (1869-1952) qui s'adosse en amont à une date de l'histoire économique (l'inauguration du Canal de Suez en 1869) et, en aval, à une balise de la chronologie politique du pays (l'arrivée au pouvoir des Officiers libres en 1952). L'occupation britannique (1882-1922) se trouve ce faisant immergée dans une temporalité de plus longue durée. À rebours des conventions de la théorie postcoloniale, cette vision de l'histoire égyptienne fait le choix de mettre en lumière la variable économique (une époque de prospérité) plutôt que politique (une période de soumission) d'un contexte dont la réalité coloniale devient dès lors une composante parmi d'autres. Le flou chronologique du propos est accentué dans la seconde édition du livre, dont l'intitulé a perdu toute identification temporelle directe au profit d'un sous-titre sensationnaliste, *Cairo and the Age of the Hedonists*. Là encore, la fantaisie de la prose journalistique ne peut manquer d'intriguer et de faire sourire l'historien (Le Caire pré-nassérien était-il si épicurien ?), mais elle rend compte d'une réalité sociale, d'un imaginaire commun,

¹⁵ « Law n° 117-1983, concerning the issuance of Antiquities' protection law », published in the *Official Gazette* on August 11th, 1983, doc. mimeo., p. 13 [ma traduction].

¹⁶ Trevor Mostyn, *Egypt's Belle Epoque : Cairo 1869-1952*, Londres/New York : Quartet, 1989, p. 172.

¹⁷ Robin Ostle, « Review of Trevor MOSTYN, *Egypt's Belle Epoque* (1989) », *Journal of Islamic studies*, vol. II, n° 1, 1991, p. 130-131

¹⁸ Trevor Mostyn, *Egypt's Belle Epoque : Cairo and the age of the Hedonists*, Londres : I.B. Tauris, 2006.

faisant de la « Belle Époque » un âge séduisant. L'intitulé fait aussi référence en creux, on peut le supposer, au rigorisme croissant de la société égyptienne.

1989 est aussi l'année de réévaluations historiographiques, de nouvelles écritures historiques par des auteurs égyptiens. C'est l'année où l'homme de lettres Louis ʿAwad (1914-1990), éditorialiste engagé, publie au Caire ses mémoires qui reviennent nécessairement sur une enfance pré-nassérienne, et sur cette période de l'entre-deux-guerres qui avait disparu des manuels d'histoire égyptiens. Cette première percée ouvre la voie à toute une production mémorielle, qui ne peut faire l'impasse sur un pan entier du temps présent. Pour le politiste Tewfiq Aclimandos¹⁹, c'est dans le témoignage du secrétaire du roi Faruq, Husayn Husnî, parue en 1992, que le public égyptien découvre un passé de « monarchie constitutionnelle » qui lui avait été occulté jusque-là.

La corporation historienne vit difficilement, de son côté, les réajustements radicaux que l'historiographie révolutionnaire, un héritage nassérien, connaît à chaque changement de régime. La vulgate historique portée par le pouvoir issu du coup d'État de 1952 s'apparente à un récit linéaire entièrement tendu dès l'Expédition d'Égypte (1798-1801) vers la libération du pays. L'enchaînement d'épisodes de résistance à « l'occupant » (armée de Bonaparte, milices mameloukes, dynastie khédiviale, présence britannique...) forme la trame de fond d'une geste nationale, qui ne saurait être autre que révolutionnaire. La narration est fondée pour une large part sur un « déni de mémoire » à divers segments de la société égyptienne (chrétiens, minoritaires, naturalisés, militants communistes, aristocratie turco-circassienne, etc.); les « aspérités » de la diversité culturelle et sociale de l'Égypte contemporaine sont par là-même gommées²⁰. Que cette version soit soudainement changée lors de l'arrivée au pouvoir de Sadate engendre de la perplexité²¹. L'embarras stimule en retour un désir de revisiter le passé récent égyptien. Le livre de l'historienne Magda Baraka consacré en 1998 à la haute-société égyptienne de l'entre-deux-guerres commence par ces mots :

« Mon intérêt pour la classe a jailli initialement d'un besoin ancien de connaître et de **réévaluer** la vérité à l'égard de l'histoire moderne de mon pays, étant donné que le passage de l'enfance à l'adolescence intervint pour moi dans une conjoncture particulière, qui ne pouvait manquer de générer un sérieux questionnement. [...]. Mon éducation primaire s'était faite sous la domination totale d'une influence – le régime nassérien – mais je commençais mes années de collège sous une nouvelle influence – l'ère Sadate – qui semblait mettre en

¹⁹ Tewfiq Aclimandos, « L'Égypte de l'après-guerre, historiens, acteurs et documents : regards rétrospectifs sur une recherche », in Gérard KHOURY et Nadine MEOUCHY (dir.), *États et sociétés en quête d'avenir, des indépendances à aujourd'hui*, Paris : Geuthner, vol. I, 2007.

²⁰ Yoav Di-Capua, « Embodiment of the Revolutionary spirit : the Mustafa Kamil Mausoleum in Cairo », *History and memory*, vol. 13, printemps/été 2001, p. 85-113.

²¹ Fekri Hasan, « Memorabilia: Archaeological materiality and national identity in Egypt », in *Archaeology under fire; Nationalism, Politics and Heritage in the Eastern Mediterranean and Middle East*, Lynn Meskell (ed.), New York : Routledge, 1998, p. 200 -216.

doute tout ce que j'avais appris précédemment. Les héros d'hier avaient vocation à devenir les réprouvés d'aujourd'hui, et les réprouvés d'hier étaient d'une certaine manière en voie de réhabilitation graduelle pour avoir fait exister une *Belle Époque* égyptienne, objet d'une nostalgie croissante aujourd'hui »²².

Le désir de réouverture du chantier historique est de fait un aspect frappant de ce qui s'écrit sur l'histoire de l'Égypte moderne depuis une vingtaine d'années. La nouvelle historiographie se revendique explicitement « révisionniste » - dans un sens très différent, bien entendu, que celui acquis dans le contexte négationniste de la Shoah. C'est le cas par exemple des travaux de Khaled Fahmy, auteur de « *Modernizing Cairo: A revisionist account* » qui tente de frayer une nouvelle voie entre l'histoire partielle et partielle héritée du nassérisme et le prisme exclusivement colonial et eurocentrique longtemps pratiqué par les historiens européens, en redonnant la parole et l'initiative aux protagonistes égyptiens, à « l'Égyptien moyen »²³. Un des enjeux de ces réécritures est de revisiter, par un biais indirect, le récit national légué par l'épopée nassérienne, d'appeler de façon détournée à sa réévaluation²⁴.

Des acteurs et objets dédaignés jusque-là (les grands propriétaires fonciers, la présence étrangère, la franc-maçonnerie égyptienne, mais aussi les usages avertis du droit moderne par le « citoyen ordinaire » au XIX^e siècle) font ainsi leur entrée en histoire académique, et en renouvellent largement les objets. L'archéologie n'est pas en reste – précisons que c'est en son sein que s'étudie l'histoire de l'architecture en l'absence de département d'histoire de l'art dans les universités égyptiennes. L'architecture « Belle Époque », globalement tout ce qui a été construit en Égypte entre les années 1850-1950, devient sujet de thèses dans les départements d'archéologie des universités égyptiennes, alors qu'elle était demeurée par définition « hors champ », puisque le contemporain relevait de « l'archéologie islamique » et que celle-ci s'arrête traditionnellement à l'expédition d'Égypte (1798-1801)²⁵. Tandis que l'historien d'art Mohamed Scharabi, formé en Allemagne, utilisait le terme de « colonial » dans son inventaire du centre-ville du Caire publié en 1989²⁶, « Belle Époque » l'a désormais emporté, sachant que les deux

²² Magda Baraka, *The Egyptian Upper Class between Revolutions (1919-1952)*, Reading : Ithaca press, 1998, p. 1) (ma traduction).

²³ Khaled Fahmy, « Modernizing Cairo : A revisionist narrative », in Nezar AlSayyad, Irene Bierman et Nasser Rabbat (ed.), *Making Cairo Medieval*, Lanham, MD : Lexington Books, 2005, p. 173-200.

²⁴ Je dois cette hypothèse à Nicolas Michel, observateur si pénétrant de la société égyptienne contemporaine. Voir également Elie Podeh & Onn Winkler, *Rethinking Nasserism: Revolution and Historical Memory in Modern Egypt*, 2004.

²⁵ Voir par exemple les thèses récentes de Magdi ʿAlwān ʿUthmān (Université de Tanta, 2002) sur les édifices religieux construits sous le règne d'Abbas Hilmî (1892-1914) au Caire et en Basse-Egypte ou de Muhammad ʿAlî Hafîz (Université al-Azhar, 2003) sur les architectes européens en Egypte dans la seconde moitié du XIX^e siècle.

²⁶ *Kairo, Stadt und Architektur im Zeitalter des europäischen Kolonialismus*, Wasmuth, 1989.

désignations sont à peu près intraduisibles en langue arabe, *afrangî* [à la franque] restant le terme le plus couramment employé pour parler de ces architectures.

L'historien Tony Gorman a montré que fiction et vulgarisation historique ont également joué un rôle dans ces réévaluations historiques. Le grand Naguib Mahfouz est l'un des premiers à s'être livré à une mise à nu sans concession du régime autoritaire nassérien dans la nouvelle *Karnak Café*, écrite en 1971, publiée en 1974 et depuis peu accessible en français²⁷. Par leur position extérieure à l'*establishment* académique, les auteurs de vulgarisation se sont trouvés eux aussi plus libres de produire des narrations moins contraintes par l'idéologie dominante de l'arabisme ou du nassérisme²⁸. Un bel exemple de ces entreprises dilettantes, au sens le plus noble du terme, est le site Internet maintenu par l'homme de plume Samir Raafat sous le nom tout d'abord de *The Egyptian Gazette* lancé en 1993, puis de EGY.com à partir de 1998²⁹. On y trouve des milliers de pages, alimentées quasi quotidiennement au fur et à mesure des enquêtes d'histoire orale effectuées par leur rédacteur. D'autres entreprises analogues peuvent être mentionnées, telle la revue *Misr al-mahrûsa* du publicitaire Maged Farag (29 livraisons parues entre 2000-2003). Célébration de l'Égypte éternelle, polyglottisme, monarchie, clin d'œil passéiste constituent ici une panoplie « Belle Époque » délibérément enracinée dans l'égyptianité. Le contenu du périodique, basé en grande partie sur des archives photographiques conservées en main privée, le situe à mi-chemin entre *Points de vue et images du monde* et la revue de vulgarisation historique. Le volume VI de mars 2001 mêle un article sur la visite en Suisse du roi Fû'âd en 1929, un reportage photographique sur l'Héliopolis Palace Hôtel dans les années 1920, et un portrait de la très libérale et artiste princesse Nazli Fadel (1853-1913). Maged Farag est aussi l'éditeur des *Royal Albums*, série d'albums reliés plein cuir dévolus à divers aspects de l'ancienne vie dynastique : mariage d'une princesse égyptienne avec le Shah d'Iran, protocole en vigueur à la cour d'Égypte ou fonctionnement de la poste khédiviale³⁰. Le site « Égypte d'antan » fréquente des chemins similaires, avec une documentation photographique beaucoup plus riche et une distance encore accrue à la société égyptienne, puisqu'il était maintenu par un collectionneur vivant en France et ayant tissé une étroite relation avec tous les *aficionados* égyptiens. Le symbole le plus éclatant du changement radical d'attitudes à l'égard de cette époque

²⁷ Naguib Mahfouz, *Karnak Café*, Arles : Actes Sud, 2010.

²⁸ Anthony Gorman, *Historians, State and Politics in Twentieth Century Egypt : Contesting the Nation*, 2003, Londres et New York : Routledge; Yoav Di-Capua, *Gatekeepers of the Arab Past : Historians and History Writing in Twentieth Century Egypt*, University of California Press, 2009.

²⁹ Voir la rubrique « About us » sur www.egy.com.

³⁰ *The Imperial Wedding*, 1939, Le Caire : Max Group, 1995 ; *1866, the Khedivial Post*, Le Caire : Max Group, 1995 ; *1952, the Last Protocol*, Le Caire : Max Group, 1996 ; *National Bank of Egypt, 1898-1998*, Le Caire : Max Group, 1998.

longtemps honnie de l'histoire égyptienne reste le succès inattendu d'*Imarat Yacoubian* (2002) d'Alaa el-Aswany, aujourd'hui traduit en d'innombrables langues et porté à l'écran en 2006.

Mobilisations médiatiques

Revenons dix années en arrière. Le 15 janvier 1997 se tient au Caire un séminaire organisé par le journal *Al-Ahrâm Weekly*, sous le haut-patronage de la Présidence de la République via la première dame, Suzanne Mubarak, comme il se devait alors pour toute initiative novatrice. L'événement donne le coup d'envoi d'une « Campagne nationale de préservation de l'héritage architectural et technique de l'Égypte moderne », qui est censée mobiliser l'ensemble des instances gouvernementales concernées, de même que le mécénat privé, autour de quelques grands objectifs. La journaliste Fayza Hassan (1938-2009) en est une des chevilles ouvrières – elle devient le héraut de la défense de l'architecture Belle Époque dans les pages du très officiel journal *Al-Ahram*. Dans la foulée et sur proposition de la commission Fulbright, alors dirigée par Ann Radwan, le gouverneur du Caire met en place en 1998 un Comité consultatif pour la préservation de l'héritage architectural de l'Égypte moderne et le sauvetage d'importants bâtiments du XIX^e et du XX^e siècles, composé de différentes personnalités du monde de l'architecture et du patrimoine (le président de l'association des architectes et urbanistes égyptiens, l'ancien éditeur en chef de la revue '*Alâm al-Bina*', des enseignants de la Faculté des ingénieurs de l'Université du Caire) sensibilisés à la question³¹. Ce comité produit en particulier une liste des villas et édifices du Caire moderne méritant protection, qui est censée guider l'instruction des demandes de permis de démolir et aboutit de fait à un nouveau régime juridique pour le patrimoine récent. Une autre cible de la campagne est la préservation et la revalorisation d'Héliopolis, ville où réside et dont est originaire Suzanne Mubarak³². Un périmètre du noyau historique d'Héliopolis, incluant la grande avenue al-'Urûba qui relie le centre-ville du Caire à l'aéroport, est soustrait par décret (n° 500 de 1997) aux dispositions de la réglementation générale sur les travaux de construction (loi n° 101 de 1996 amendant la loi n° 106 de 1976) afin de ne pas altérer sa physionomie. Sur les parcelles riveraines de l'avenue al-'Urûba, la hauteur maximale des constructions est limitée à 8 m de hauteur (deux étages) en front de rue sur une profondeur de 80 m (retrait de 10 m inclus) ; les hauteurs demeurent plafonnées dans le reste de la zone dérogatoire à une fois et demi la largeur de la rue, avec un maximum de 35m³³. Ces

³¹ Décret n° 135-1998 du gouverneur du Caire en date du 5 avril 1998 nommant les membres de cette commission.

³² Cf. *Al-Ahrâm* du 18 juin 1997, p. 13.

³³ Il s'agit du décret n°500 de 1997, en date du 2 mars 1997, modifiant la loi n° 2104 de 1996 portant dispositions sur les hauteurs dans différents quartiers du Caire.

mesures font suite à tout une série d'arrêtés ayant tenté de freiner la densification d'Héliopolis. En 1993, un arrêté du gouverneur du Caire avait limité à Héliopolis les hauteurs autorisées à des immeubles composés d'un sous-sol, d'un rez-de-chaussée et de 6 étages³⁴. La mesure intervenait deux ans après qu'un autre arrêté du même Gouvernorat ait interdit la construction d'immeubles en remplacement des villas³⁵. La campagne culmine avec la cession à l'État égyptien, à l'occasion de la célébration du centenaire d'Héliopolis en 2005, de la villa du baron belge Édouard Empain (Alexandre Marcel arch., 1907-1911) en échange de terrains dans la nouvelle ville de New Cairo pour ses anciens propriétaires³⁶. Les jardins de longue date abandonnés de la villa sont réaménagés pour l'occasion ; à défaut d'être restauré, l'édifice est mis en lumière par l'entreprise Arab Contractors et brille depuis de mille feux la nuit. Dans la foulée, des particuliers rachètent des villas d'Héliopolis pour leur offrir une seconde vie, à l'instar de la villa Trad, construite en 1937 sur les plans de l'architecte libanais Jean Kfoury et rénovée en 2010 après avoir été longtemps vacante. Il y aurait à redire sur la rénovation conduite : plutôt intrusive, celle-ci se soucie moins de conservation à l'identique que d'adaptation au goût et besoins contemporains – en l'occurrence des espaces intérieurs élargis au détriment des balcons d'origine, des clôtures plus élevées afin de se soustraire aux regards extérieurs, des moulures et fioritures plus abondantes dénaturant en quelque sorte l'esprit initial de l'édifice.... Au moins l'édifice a-t-il échappé à la démolition à laquelle toute maison individuelle semble a priori vouée.

Fig. 1. La villa Trad (Héliopolis) en 2002, avant rénovation.

Fig. 2. La villa Trad (Héliopolis) en 2011, après rénovation.

Aléas et contingences

Des formes d'émulation et de complémentarité entre engagement militant, écritures historiques fictionnelles, académiques et dilettantes, mobilisation médiatique et action publique, se sont ainsi combinées pour faire émerger la « Belle Époque » comme objet patrimonial. À un niveau plus micro, on peut observer que le système est aussi gouverné par le contingent et l'aléatoire, tout en servant des intérêts qui sont fort peu « patrimoniaux », au sens où l'entendent les spécialistes de l'héritage bâti.

L'illustration la plus caricaturale des aléas régissant le sort du patrimoine est fournie par la destruction de la seule tour d'Héliopolis, entreprise en 2004 au terme d'un interminable parcours

³⁴ Arrêté du gouverneur du Caire n° 349 en date du 4 mai 1993.

³⁵ Arrêté du gouverneur du Caire, n° 39 du 9 mars 1991.

³⁶ M. Volait, « La requalification d'un ensemble urbain... », *op. cit.*

judiciaire. Mise en chantier avec un permis de construire obtenu en 1987 pour une construction de 7 étages, l'édifice pousse en fin de compte jusqu'à 22 étages selon une pratique usuelle qui tire parti d'une possibilité de régularisation *a posteriori* moyennant paiement d'une amende pour les étages supplémentaires contrevenant à la législation de la construction. Une première action en justice est cependant intentée par les services du gouvernorat du Caire (un gouverneur depuis peu en place, Youssef Sabri Abou Taleb, a fait savoir qu'il ne tolérerait pas de manquements aux lois régissant la construction) pour non-conformité au permis déposé et suit son cours. Alors que le gros-œuvre s'achève, le chantier est brutalement interrompu à l'occasion d'une visite du chef d'État éthiopien au Caire, lorsque les services de sécurité de la Présidence s'avisent, par le plus grand des hasards, de la vue plongeante obtenue depuis les étages supérieurs de la tour sur les jardins du palais présidentiel. S'ensuit une longue bataille judiciaire, au terme de laquelle un arrêt ordonnant la destruction des étages illégaux est rendu³⁷. La décision est mise à exécution sur le champ. En juin 2006, la tour avait d'ores et déjà perdu 12 étages et la démolition s'est poursuivie jusqu'à parvenir aux 7 étages réglementaires, à la satisfaction des défenseurs de l'environnement héliopolitain, mais au grand dam des propriétaires d'appartements qui ont vu leur bien littéralement disparaître.

Un exemple de classement patrimonial pour convenance personnelle, serait-on tenté de dire, est illustré par le cas d'un petit hôtel particulier situé rue Chérif au Caire, qui avait été construit vers 1889 sur des terrains brièvement occupés par un hippodrome lors de la création des quartiers neufs du Caire sous le règne du khédivé Ismâ'îl. L'édifice est dû à une personnalité française active à cette époque, le baron Delort de Gléon (1843-1899), financier, collectionneur d'art islamique et mécène des arts³⁸, et en porte le nom en façade dans un cartouche écrit en arabe. Un remploi gothique dont l'origine reste à identifier – à moins qu'il ne s'agisse de copies ? – en marque la façade. Promoteur de la « rue du Caire » à l'Exposition universelle de 1880, Delort de Gléon était un fervent adepte de l'historicisme et du recyclage moderne de fragments anciens. Vendu en 1914 à l'antiquaire Maurice Nahman après avoir abrité à la fin du siècle les premiers salons de peinture du Caire, puis les réunions de l'Automobile Club égyptien, l'édifice a servi de magasin d'antiquités jusqu'à sa mise sous séquestre dans les années 1960 et a connu au fil des ans plusieurs dénaturations, dont une surélévation – comme la plupart des constructions égyptiennes. Le 12 mars 1995, l'habitation, relativement modeste, est inscrite comme monument historique par décret du premier ministre ; l'inscription fait suite à un long contentieux porté devant les tribunaux. La valeur artistique ou historique de l'édifice est en l'occurrence tout à fait secondaire.

³⁷ Entretien avec Aly Nur al-Din Nasser, architecte de l'opération, Londres, 21 avril 2003.

L'initiative est entièrement dictée par le souci de l'actuel occupant d'une boutique installée subrepticement dans l'édifice, de conforter la légitimité du droit de propriété qu'il revendique détenir, alors qu'une institution bancaire clamait le même droit, pour avoir été attributaire du bien au moment du séquestre. Le plaignant argue d'une valeur patrimoniale reconnue à l'étranger et fait valoir, preuve à l'appui, que le premier propriétaire des lieux, le baron Delort de Gléon, avait été un grand donateur du Louvre³⁹. Le patrimoine est ici enrôlé au profit de la propriété privée ; la réévaluation de l'architecture « Belle Époque » en Égypte a également une forte dimension foncière.

Fig. 3. La propriété Delort de Gléon, 27, rue Chérif (anciennement Madabegh), occupée par le Cercle artistique du Caire en 1896 (Musée d'Art et d'Histoire de la Ville de Genève, inv. A 2006-0029-340)

Fig. 4. La construction Delort de Gléon en 2013.

La liste des bâtiments des XIX^e et XX^e siècles classés entre 1983 et 2002 fait significativement apparaître de nombreux musées et propriétés de l'État ; le « patrimoine présidentiel » est l'objet d'une sollicitude particulière. C'est le cas de l'ancien Héliopolis Palace Hotel transformé en Bureau de la Présidence de la République dès l'arrivée au pouvoir d'Hosni Moubarak. C'est encore le cas de l'ancien palais khédivial de Abdîn. À la fin des années 1980, Hosni Moubarak fait restaurer l'ensemble du palais, qui a été le siège du pouvoir de 1872 à 1952, avec la perspective d'en réouvrir une partie au public. Rendu accessible aux visiteurs dans la liesse révolutionnaire de 1952, le palais avait vu ses portes se refermer rapidement par la suite. Le tremblement de terre de 1992 complique le chantier, et contraint à des travaux plus importants que prévus, qui s'achèvent en 1998. Le projet de restauration inclut la transformation d'une aile du palais en complexe muséal, directement accessible par une des entrées du parc, dite « Porte de Paris » (en l'honneur de l'Impératrice Eugénie à l'occasion de sa visite en Égypte en 1869). Il regroupe plusieurs collections distinctes. Outre une salle exhibant les présents offerts à l'actuel Président par les corps constitués ou ses visiteurs étrangers, il se compose d'une section militaire, consacrée en particulier aux armes à feu ayant appartenu à différents souverains, ainsi que d'une section dévolue à l'orfèvrerie, à la porcelaine et à la cristallerie khédiviale, dominée par un bel ensemble de vases Gallé.

La philosophie générale du projet est détaillée dans la préface d'Hosni Moubarak à la plaquette de présentation du musée, et souligne que l'initiative « vise surtout à maintenir la mémoire

³⁸ M. Volait, « Alphonse Delort de Gléon », in *Dictionnaire des orientalistes de langue française*, François Pouillon (dir.), Paris : Karthala/OOSMM, 2008, p. 280-281.

historique de la nation et la conscience des événements dont de tels édifices ont été les témoins au cours des âges »⁴⁰. Accents patriotiques mis à part, ce texte-manifeste traduit clairement le changement de posture officielle à l'égard de l'histoire de l'Égypte contemporaine, une posture plus distanciée, soucieuse de ses traces matérielles et d'en rendre l'accès public, dans un geste qui n'ignore sans doute rien des règles de « bonne gouvernance » prônées par l'ami américain. La restauration en 1998 d'un petit mausolée de saint intégré dans l'une des cours du palais suggère que l'enjeu pour le pouvoir en place est en outre de s'inscrire dans une tradition de patronage architectural, qui renvoie à son tour à une manière de continuité dynastique, au moment où il est question que Gamal Moubarak succède à son père à la tête du pays. Dédié à Sidi Badran, et antérieur à la construction du palais, l'édifice a été restauré une première fois par le khédivé Ismâ'îl, une seconde fois par le roi Fû'âd, et finalement par Hosni Moubarak, dont l'action est dûment accréditée par une inscription ornant une des parois du mausolée dans la tradition classique des inscriptions de fondation pieuse. Il sera intéressant de suivre ce que la nouvelle Égypte née de la « révolution du 25 janvier » [2011] entreprendra à l'égard de ce patrimoine présidentiel. Une autre situation particulière, mais également révélatrice des situations variées existant en Égypte en matière de patrimoine récent, est la pratique suivie par l'Autorité du Canal de Suez de conserver intactes les traces de la prestigieuse compagnie dont elle se félicite d'être l'héritière, et en quelque sorte la gardienne du patrimoine. Aussi l'important domaine immobilier, dont elle continue à avoir la charge, est-il très entretenu.

Consolidations

Le phénomène « Belle Époque » continue aujourd'hui à se consolider. Son institutionnalisation va croissant, de même que son attractivité économique et sa marchandisation. L'investissement de l'espace cybernétique à des fins de mise à disposition d'informations sur le patrimoine moderne égyptien, qui était le fait au départ d'une poignée d'individus, fait aujourd'hui des émules au sein des institutions publiques égyptiennes, allant jusqu'à générer des projets concurrentiels au sein des mêmes maisons : la Bibliotheca Alexandrina abrite aujourd'hui à la fois les projets développés par CultNat, entité fondée pour donner accès numérique au patrimoine culturel égyptien et qui mène à bien plusieurs projets « Belle Époque », mais aussi l'initiative lancée en 2008, de *Mémoire numérique de l'Égypte moderne*, qui offre d'ores et déjà des dizaines de milliers d'images en ligne⁴¹.

³⁹ Entretien avec les occupants de l'édifice, avril 1997, qui sont par ailleurs convaincus qu'il abrite un trésor.

⁴⁰ Ministry of Culture, Supreme Council of Antiquities, 1998, *'Abdine Palace Museums*, Le Caire, n.p. [ma traduction].

⁴¹ <http://modernegypt.bibalex.org/collections/global/advancedsearch.aspx> consulté le 19 août 2011.

L'État est pleinement investi dans la requalification du patrimoine récent à travers des initiatives juridiques et institutionnelles. Un nouvel instrument juridique a été créé : la loi 144 de 2006 gouvernant la démolition des bâtiments ne menaçant pas ruine, qui élargit très largement le cadre des protections possibles pour des raisons esthétiques et environnementales. Un nouveau dispositif institutionnel a été mis en place, avec la création par décret présidentiel n° 37 de 2001 de la *National Organization for Urban Harmony* [NOUH], afin de promouvoir et de protéger la qualité architecturale et urbaine des villes égyptiennes. Placé sous la tutelle du ministère de la Culture, l'organisme a été présidé de 2004 à 2014 par Samir Gharib, un journaliste et haut-fonctionnaire, qui a dirigé entre 1999 et 2002 la Bibliothèque nationale égyptienne et par la suite l'Académie égyptienne à Rome. NOUH se voit confier par la loi de 2006 le soin de produire une cartographie des édifices à forte valeur architecturale qui, une fois approuvée au niveau des « gouvernorats » (équivalent des autorités préfectorales dans le système français), est opposable aux propriétaires. 488 immeubles sont ainsi distingués pour le seul centre-ville du Caire⁴². Le dispositif est étendu aux ensembles urbains par une nouvelle loi (n° 119 de 2008) qui impose qu'à l'intérieur de ces périmètres protégés les nouvelles constructions se conforment au caractère architectural général de la zone. La vocation de NOUH est aussi d'organiser des concours ; trois ont été lancés et jugés à ce jour. Celui pour la requalification des grands magasins Sednaoui et de ses abords au Caire, bâtiment construit en 1914 par l'architecte français Georges Parcq⁴³, a été gagné par May El Tabbakh architects en 2010 et propose un programme mixte d'activités culturelles et commerciales pour le bâtiment et ses abords. Un concours d'idées a été en outre lancé en 2009 pour la revitalisation de l'ensemble du centre-ville du Caire – une des principales enclaves de l'architecture Belle Époque – et le prix a été décerné cette fois à la firme américaine AECOM, spécialiste de « global architecture », associée à une équipe égyptienne, Associated consultants. Le « concept » du projet – « Le Caire khédivial : une destination internationale faite d'élégance, d'activité, d'histoire, de culture et de quartiers agréables à vivre » –, pour prêter à sourire par son style publicitaire, est éloquent sur le chemin parcouru depuis les années 1970.

La possible « renaissance » du centre-ville du Caire attire de fait les investisseurs. En 2008, un consortium égypto-saoudien emmené par l'homme d'affaires Samih Sawiris, *Al Ismaelia for Real Estate Investments*, avec l'appui de fonds d'équité privés, est créé pour racheter des immeubles du centre-ville et les remettre sur le marché après réhabilitation : une vingtaine de propriétés ont déjà été acquises, et certaines ont été vidées de leurs bureaux et de leurs occupants en vue de

⁴² <http://www.urbanharmony.org>: les listes d'immeubles protégés selon trois catégories (protection totale des extérieurs et des intérieurs, protection limitée aux extérieurs, protection du gabarit existant) dans chaque quartier sont disponibles dans les pages en arabe du site.

⁴³ « Un bâtiment significatif », listé par NOUH sous le n°03220000021.

travaux à venir. La cible est d'atteindre le rachat d'1 million de m² le plus vite possible⁴⁴, et d'enclencher un processus de gentrification afin d'offrir aux classes aisées une alternative à la vie dans les lotissements sécurisées de la très grande couronne cairote, qui impliquent des trajets quotidiens de deux à trois heures pour ceux qui y résident.

En parallèle, l'architecture du centre-ville se « Belle-Époque » : l'Automobile Club du Caire, lieu exclusif s'il en est, s'est offert en 2004 une façade néo-Renaissance, qui supprime toute trace du décor néo-mamelouk donné au bâtiment en 1935 par Hasan et Mustafa Châfî, architectes, pour célébrer l'identité nationale de l'Égypte renaissante. D'autres immeubles du centre-ville lui ont emboîté le pas. La banque d'Alexandrie a conçu pour ses agences un habillage néo-classique indéfinissable et pour tout dire inesthétique au possible, plaqué sur les façades existantes. L'hebdomadaire Ruz al-Yusuf a acquis pour son siège cairote un palais de la fin du XIX^e siècle et en rappelle le style dans l'immeuble de bureaux construit en annexe. La mode « Belle Époque » se fait sentir jusque dans les nouvelles périphéries du Caire, où des opérations répondant au nom évocateur de « Rivoli », « Concorde », « Centre-ville », singent l'architecture « Belle Époque » du centre-ville du Caire.

Fig 5. Habillage néo-classique d'une agence cairote de la banque d'Alexandrie rue Qasr al-Nil, 2005. Initialement occupée par la Barclays Bank, la construction a ainsi perdu toute trace de la sobre façade moderniste revêtue de marbre gris que lui avait dessiné en 1955 l'architecte Henri Fresco.

Fig 6. Nouveaux locaux de l'hebdomadaire Ruz al-Yusuf, rue Qasr al-Ayni, aménagés vers 2005.

L'actualité « Belle Époque » s'observe enfin dans le circuit touristique, des salons Eugénie de l'hôtel Marriott à la suite royale du Salamlik à Alexandrie, en passant par les chambres à thème Farouq, dernier roi d'Égypte, de la maison d'hôtes « Ryad » sise en plein cœur du Caire historique. La nostalgie de l'Égypte d'antan a son agence dédiée, la bien nommée Belle Époque Travel, laquelle a remis en état six *dahabiyya* (felouque d'apparat utilisée au XIX^e siècle pour naviguer sur le Nil) afin d'offrir des croisières à l'ancienne sur le fleuve. L'agence a ouvert en 2009 ce qu'elle revendique être le premier « hôtel de charme » du Caire, installé dans deux villas des années 1920 situées dans l'ancienne banlieue-jardin de Maadi, qui ont été entièrement refaites et réunies en une seule pour former la ... « Villa Belle Époque »⁴⁵.

⁴⁴ Yasmine al-Dorghamy, « Ismail's Cairo reborn ? », *Al-Rawi, Egypt's heritage review*, n° 1, 2010, p. 30-35.

⁴⁵ Paul Croughton, « Cairo's first boutique hotel », *The Times*, 22 mars 2009.

On ne se hasarderait pas à faire des pronostics sur la destinée réservée à la « Belle Époque » après les événements du printemps 2011. La vacance du pouvoir qui a suivi a constitué un désastre pour le patrimoine architectural et mobilier toutes périodes confondues. Pillages et démolitions se sont succédés à un rythme accéléré. En janvier 2013, la presse égyptienne annonce que la villa Ispenian, sise à proximité des Pyramides, a été dépouillée dès le printemps 2011 des précieux décors mamelouks et ottomans que son premier propriétaire, l'antiquaire Paul Ispenian, avait réunis pour agrémenter sols, parois et plafonds de l'habitation qu'il s'était fait édifier en 1935-1936⁴⁶. Ceux-ci étaient pourtant dûment enregistrés sur les inventaires du ministère des Antiquités. L'année suivante, c'est la villa Aghion, la première œuvre alexandrine des frères Perret réalisée en 1926-1927, qui finit de périr sous des coups de bulldozer au terme d'une longue bataille judiciaire qui aura duré plus de 15 ans, et assuré le propriétaire de son bon droit à démolir son bien, fut-il inscrit sur des listes patrimoniales⁴⁷. Commencée illégalement en 2009, et arrêtée peu après par décision du gouvernorat, la démolition est en fin de compte menée à terme le plus légalement du monde sur la base d'un permis de démolir délivré le 5 janvier 2014.

Néanmoins, le succès du label « Belle Époque » jusqu'ici montre bien l'importance de nommer en matière patrimoniale, tout en offrant un florilège de la multiplicité des enjeux à l'œuvre dans les processus de patrimonialisation. Ce faisant, est mise en lumière la dynamique de *branding* et de marchandisation dans laquelle ces processus se trouvent désormais pris.

⁴⁶ Omar El Adl, « Systematic ruin of Egypt's antiquities in Haram », *Daily News Egypt*, 3 Janvier 2013

⁴⁷ Marion Guenard, « Alexandrie ensevelit ses trésors sous les gravats », *Le Monde*, 17 mars 2013. De nombreuses images de la démolition ont été publiées en ligne par l'association « Save Alexandria Heritage », <http://egypt-diaries.com/en/2013-10-06-22-25-01/save-alexandria-heritage/item/243-the-big-loss-of-today-in-alexandria-villa-agion>, consulté le 9 juin 2014.